



**Disability
Inclusion
Matters**



**NATIONS UNIES
BURUNDI**



**Célébration de la Journée Internationale des Personnes Handicapées,
Institut Saint-Kizito**

**Allocution de Monsieur Abdou Dieng,
Coordonnateur Résident du système des Nations Unies au
Burundi**

Bujumbura, le 6 décembre 2023

Monsieur/Madame, représentant Madame la Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre ;

Monseigneur, l'Archevêque de Bujumbura ;

Excellences Mesdames et Messieurs les représentants des Missions Diplomatiques, Consulaires, et des Organisations internationales ;

Cher(e)s collègues du système des Nations Unies ;

Ami (e)s enfants et éducateurs de l'Institut Saint Kizito ;

Distingués Délégués, Mesdames et Messieurs, tout protocole observé ;

Amahoro !

Je voudrais pour commencer remercier l'Institut Saint Kizito qui nous a invités à commémorer cette Journée Internationale des Personnes handicapés en ce 06 décembre 2023.

Cette Journée se situe au confluent de plusieurs autres événements de grande envergure, en l'occurrence les 16 Jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et filles lancés le 27 novembre, et le 75^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme dont la célébration s'est étalée sur toute l'année en cours. Toutes les initiatives entreprises dans le cadre de ces événements ont été structurées sur l'exigence fondamentale de « Ne laisser personne de côté ».

C'est dans ce contexte que je voudrais humblement partager avec vous trois (3) messages aujourd'hui.

Mon premier message est une reconnaissance des efforts entrepris à ce jour par le Gouvernement du Burundi en faveur des personnes vivant avec handicap.

Les améliorations tant désirées dans la vie des personnes handicapées, en général, et des enfants en particulier, exigent des réformes structurelles à travers des lois et politiques adaptées à la situation particulière de ces groupes et permettent d'assurer leur développement durable. Il convient de reconnaître les progrès réalisés par le Burundi, notamment l'adoption de la loi N°1/03 du 10 janvier 2018 portant promotion et protection des droits des personnes handicapées au Burundi ; la stratégie nationale d'inclusion des personnes handicapées et la mise en place du Comité national des personnes handicapées. Ce sont là des avancées positives à louer.

Mon second message porte sur le besoin collectif de faire plus.

Les difficultés auxquelles font face les personnes handicapées dans la jouissance de leurs droits interpellent le Gouvernement et ses partenaires de poursuivre les efforts entrepris pour que le cadre légal et institutionnel soit traduit en impact et en transformation visible des conditions de vies des personnes vivant avec handicap, dont les enfants.

Le leadership du Ministère ayant les Droits de la Personne Humaine dans ses attributions est déterminant, tout comme les institutions en charge de la promotion des Droits de l'homme ainsi que toutes les parties prenantes dans un élan de complémentarité.

C'est à cet élan de collaboration agissante que nous appelle le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur António Guterres, lorsqu'il rappelle que, « pour atteindre les objectifs de développement durable, il faut tenir la promesse de ne laisser personne de côté, en particulier les 1,3 milliard de personnes handicapées dans le monde » tout en faisant le constat amer qu'aujourd'hui « les personnes handicapées continuent de se heurter à une discrimination systémique et à des obstacles qui limitent leur véritable inclusion dans tous les domaines de la société ».

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

Avec mon troisième message, je voudrais confirmer l'engagement du Système des Nations Unies à travailler sans relâche avec le Gouvernement du Burundi et les autres partenaires au respect et à la préservation des droits des personnes vivant avec handicap et à ne laisser personne de côté.

Je voudrais vous assurer de la ferme volonté du système des Nations Unies à accompagner les efforts du Gouvernement dans la création d'un environnement plus favorable à la jouissance et l'exercice des droits humains. A cet égard, nous utiliseront entre autres instruments le Plan-cadre de coopération pour le développement durable du Burundi 2023-2027 signé entre le Gouvernement et le système des Nations Unies, ainsi que toutes les initiatives individuelles et conjointes des agences des Nations Unies. Je ne doute pas que les autres partenaires en développement s'inscrivent dans la même dynamique.

En outre, je voudrais souligner que notre partenariat avec l'Institut Saint Kizito s'inscrit dans la dynamique de « Ne laisser personne de côté ». Il est réconfortant

de voir comment la mobilisation de l'ensemble du système des Nations Unies apporte un changement positif dans la vie de nombreuses personnes à risque de marginalisation. C'est pourquoi, j'apprécie à sa juste valeur le soutien multiforme de l'UNICEF, du FNUAP, du PAM, du HCR et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour briser l'isolement des enfants de Saint Kizito. Aussi symboliques soient-elles, ces actions revêtent une grande importance pour les enfants de Saint Kizito, victimes d'une double discrimination du fait de leur handicap et de leur âge.

Pour la suite, nous nous engageons à travailler pour que les considérations relatives aux personnes handicapées soient prises en compte à tous les niveaux de prise de décisions, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et participent à tous les efforts déployés par les pays pour atteindre les objectifs de développement durable, qu'il s'agisse de l'élimination de la pauvreté ou de la santé, de l'éducation et de l'action climatique ainsi que la formation professionnelle et les activités génératrices de revenus.

Je vous invite donc à dépasser le cadre solennel de la célébration d'aujourd'hui et à nous engager dans des actions concrètes et transformatrices qui soient d'un appui efficace à l'Institut Saint Kizito et apportent un changement palpable dans la vie des enfants. Lorsque nous aurons écouté les témoignages et remarqué les réalités difficiles de cet Institut, nous n'aurons plus d'excuses de dire que nous ne savions pas.

Pour finir, je voudrais à nouveau vous remercier, vous toutes et tous qui êtes présent(e)s aujourd'hui avec nous.

Je vous remercie de votre aimable attention !!!